Statistiques 2021-2022

AQICESH

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE INTERUNIVERSITAIRE
DES CONSEILLERS AUX ÉTUDIANTS
EN SITUATION DE HANDICAP

Établissements universitaires participants

UNIVERSITÉ BISHOP'S

UNIVERSITÉ CONCORDIA

UNIVERSITÉ LAVAL

UNIVERSITÉ MCGILL

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

HEC MONTRÉAL

TÉLUQ

ÉLABORATION
Ysabelle Gagné
Mylène Bussières

DESIGN
Kréart Création média

Enseignement supérieur
Québec

Les étapes de préparation et de publication de cet ouvrage ont été rendues possibles grâce à une allocation du ministère de l'Enseignement supérieur (Direction des affaires étudiantes et interordres) à l'AQICESH, au titre de partenaire dans la réalisation du programme « Soutien à l'intégration des personnes en situation de handicap ».

Table des matières

STATISTIQUES GLOBALES

Établissements universitaires participants 2
Répartition par genre 8
Définitions des déficiences 9
Tableau comparatif des universités 11
Tableau comparatif des effectifs étudiants et ESH 12
Ensemble des universités québécoises 13
Répartition par langue d'enseignement et domaine d'étude 14
Répartition par cycle d'enseignement 16
Répartition par déficience et domaine d'études 17

ANNEXE

Graphiques évolutifs 2017-2022 22

« Après le pain, l’éducation est le premier besoin d’un peuple. »
(Danton)

Précisions sur les données

La réalisation de ce document a été faite à partir des données fournies par les établissements universitaires. Comme presque tous ont leur propre façon de les compiler, il est important d'avoir en tête les considérations suivantes :

Les données représentent les étudiants et les étudiantes en situation de handicap qui ont contacté le service d'accueil et de soutien dans leur institution universitaire. Ceux et celles qui ne s'y sont pas présentés, pour quelque raison que ce soit, ne sont pas recensés. Par ailleurs, ceux et celles qui n'ont pas droit à l'aide financière directe du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, mais qui ont demandé des accommodations ou nécessité une intervention sont comptés.

La taxonomie utilisée pour les domaines d'études est celle choisie par le ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur du Québec pour la relance des finissants universitaires[1]. Cependant, la catégorie «Arts et sciences» a été plusieurs fois mentionnée par les établissements, alors qu'elle ne s'y retrouve pas dans les catégories choisies par le ministère. Ces données ont été regroupées dans « Sciences humaines ».

Nous avons demandé aux universités de nous indiquer le nombre de nouveaux étudiants de même que le nombre d'étudiants étrangers faisant partie de leurs statistiques (ces deux données ne doivent pas s'additionner, car certains nouveaux sont étrangers aussi).

Par souci de confidentialité, les données par université ne sont plus affichées publiquement.

Nous pensons que les données publiées dans ce document représentent fidèlement la réalité universitaire québécoise en ce qui concerne les personnes étudiantes en situation de handicap

[1]Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.
La relance à l'université / 2017. [En ligne]. (Page consultée le 12 décembre 2022).

Mot du Conseil d'administration

L'Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap (AQICESH), vous présente l'édition 2021-2022 des « Statistiques concernant les étudiants en situation de handicap (ÉSH) dans les universités québécoises ».

L'augmentation du nombre d'ÉSH déclaré à travers les établissements en 2021-2022 correspond à 15%, ce qui se compare à l'année précédente où on observait une croissance de 14.3%. C'est dans la catégorie des TSA que la hausse est la plus marquée, avec 25.5%, suivie par les DMU et les TSM qui affichent toutes les deux une augmentation de 20%.

La proportion des ÉSH pour l'ensemble des établissements par rapport à l'effectif total de la population étudiante est également semblable à celle de l'année dernière, soit 6.4%.

Nous vous rappelons que 17 universités québécoises ont contribué à la cueillette des données, offrant ainsi un portrait presque complet de la clientèle étudiante universitaire vivant avec une ou des limitations fonctionnelles permanentes et ayant consulté nos services. À partir de l'an prochain, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) se joindra et viendra compléter le portrait à l'échelle provinciale.

La compilation des statistiques est effectuée sur une base annuelle, selon le calendrier scolaire plutôt que trimestriel, afin d'en faciliter la consultation, et ce, en accord avec les commentaires reçus des exercices antérieurs.

Nous en profitons pour lever notre chapeau à tous les ÉSH que nous côtoyons afin de souligner le courage et la détermination dont ils font preuve. Leur engagement dans leur projet d'études et les nombreux sacrifices qu'ils doivent faire pour satisfaire aux exigences académiques nous impressionnent. Nous sommes privilégiés de pouvoir constater toute la richesse qu'ils apportent à la société québécoise. Ce sont des personnes uniques et exceptionnelles.

En terminant, nous remercions tous les membres de l'AQICESH pour le travail et le temps investi durant toute l'année.

Le Conseil d'administration
L'équipe 2021-2022

Gilles Ouellet, président

Eve Simard, vice-présidente

Suzanne Lalande, vice-présidente

Annie Gauthier, secrétaire

Brigitte Dagneau, trésorière

Jean-Marie Gauthier, agent de liaison

Pour nous joindre
www.aqicesh.ca

Statistiques globales
2021-2022

Répartition par genre des étudiantes et des étudiants en situation de handicap dans le réseau universitaire québécois en 2021-2022

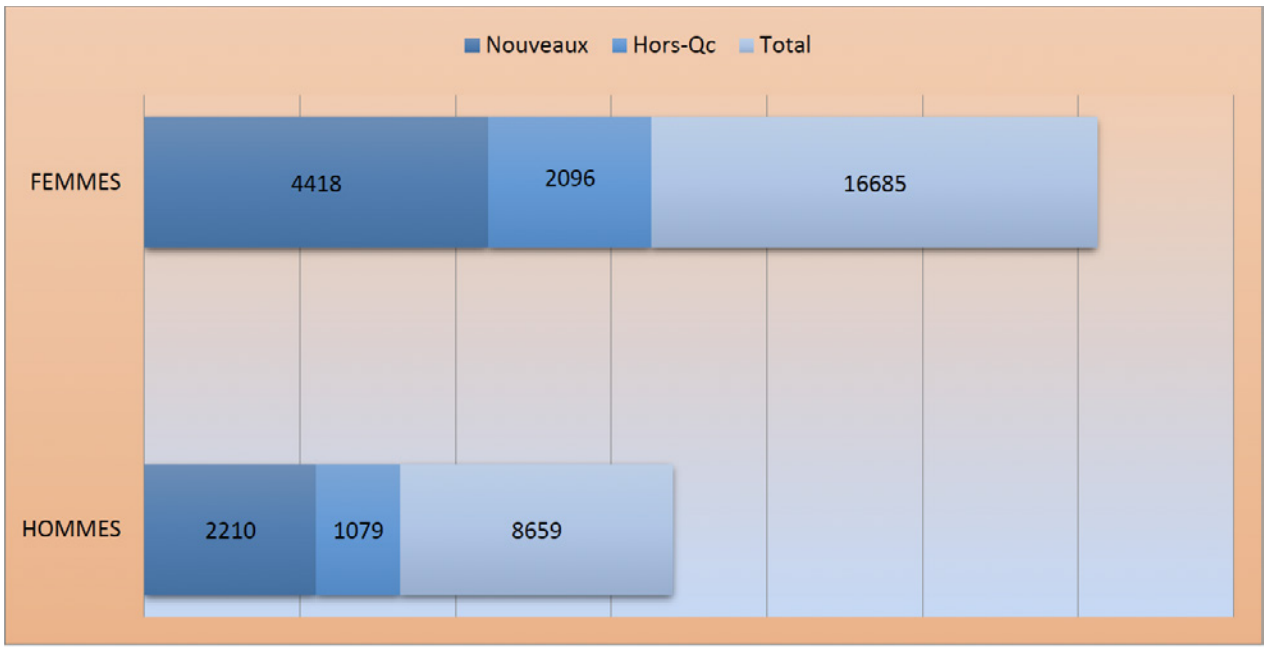

Définitions des déficiences

La déficience visuelle grave (DV)

On reconnaît une déficience visuelle grave lorsque l'acuité visuelle de chaque oeil, après les corrections au moyen de lentilles ophtalmiques appropriées, à l'exception des systèmes optiques spéciaux et des additions supérieures à 4.00 dioptries, est d'au plus 6/21, ou bien lorsque le champ de vision de chaque oeil est inférieur à 60 degrés, dans les méridiens 180 degrés et 90 degrés, et que dans l'un ou l'autre cas, la personne est inapte à lire, à écrire ou circuler dans un environnement non familier.

La déficience auditive (DA)

Il y a une déficience quand la capacité auditive minimale est de 25 décibels. Lorsque l'oreille qui a la capacité auditive la plus grande est affectée d'une déficience auditive évaluée, selon la norme S3.6 de 1989 de l'American National Standard Institute, à au moins 70 décibels, en conduction, en moyenne sur les fréquences hertziennes 500, 1000 ou 2000, on parle de déficience auditive grave.

La déficience motrice (DM)

Elle est reconnue lorsqu'elle entraîne des limitations significatives et persistantes pour la personne dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes : malformation ou anomalie des systèmes squelettiques, musculaires ou neurologiques responsables de la motricité du corps.

La déficience organique (DO)

Elle est reconnue lorsqu'elle entraîne des limitations significatives et persistantes pour la personne dans l'accomplissement de ses activités quotidiennes : trouble ou anomalie des organes internes faisant partie des systèmes cardio-respiratoire, gastro-intestinal et endocrinien.

Trouble du langage et de la parole (TLP)

Les personnes ayant une déficience du langage et de la parole sont celles dont la déficience est conséquente à des troubles neurologiques (tels que l'aphasie, la dysphasie ou l'audimutité, la dysfonction cérébrale) entraînant des incapacités significatives et persistantes au niveau de la communication.

Suite définitions des déficiences

Les troubles d'apprentissage (TA)

Les troubles d'apprentissage constituent une déficience entraînant des limitations d'ordre cognitif à cause de dificultés au niveau de la lecture, de la concentration, de la mémoire, de l'écriture, du calcul, du raisonnement, de la communication, de l'attention et des comportements socioaffectifs.

Les troubles de santé mentale (TSM)

Les troubles de santé mentale sont ceux répertoriés dans le DSM-V ou l'ICD-10 (ou plus récents) et dont la condition vécue par la personne requiert des accommodations pour réaliser ses études.

Le trouble déficitaire de l'attention (TDAH)

Le trouble déficitaire de l'attention, avec ou sans hyperactivité, est un problème neurologique qui entraîne des difficultés à inhiber (freiner) et à contrôler les idées (inattention), les gestes (bougeotte physique) et les comportements (impulsivité). (Bien qu'inscrit dans le DSM-V, nous avons décidé d'en faire une catégorie à part.)

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) regroupent, dans une catégorie inclusive, l'autisme ou trouble autistique, le syndrome d'Asperger et le trouble envahissant du développement non spécifié. Les TSA sont tous caractérisés par des altérations ou des atypies dans quatre domaines de compétences : la socialisation, la communication, le jeu et l'imagination et la variété des intérêts et des comportements. (Bien qu'inscrits dans le DSM-V, nous avons décidé d'en faire une catégorie à part.)

Tableau comparatif des universités

UNIVERSITÉS	HOMMES	FEMMES	TOTAL			% QUÉBEC
				Nv	HQ	
Université Bishop's	192	339	531	284	234	2%
Université Concordia	1409	2222	3631	1028	772	14%
Université Laval	1287	2505	3792	1115	109	15%
Université McGill	912	2104	3120	824	1522	12%
	NB*	104				
Université de Montréal	759	2372	3131	277	144	12%
Université de Sherbrooke	802	1240	2042	617	22	8%
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	30	172	202	131	1	0.8%
Université du Québec à Chicoutimi	179	285	464	0	0	1.8%
Université du Québec à Montréal	928	2326	3254	839	219	13%
Université du Québec en Outaouais	132	498	630	408	14	2%
Université du Québec à Rimouski	108	346	454	121	14	2%
Université du Québec à Trois-Rivières	259	855	1114	352	10	4%
École nationale d'administration publique	11	15	26	8	0	0.1%
École Polytechnique de Montréal	341	224	565	184	62	2.2%
École de technologie supérieure	827	161	988	0	0	3.9%
HEC Montréal	362	494	856	248	52	3%
TÉLUQ	121	423	544	192	0	2%
Total	8659	16685	25344	6628	3175	

* NB = personnes non-binaires

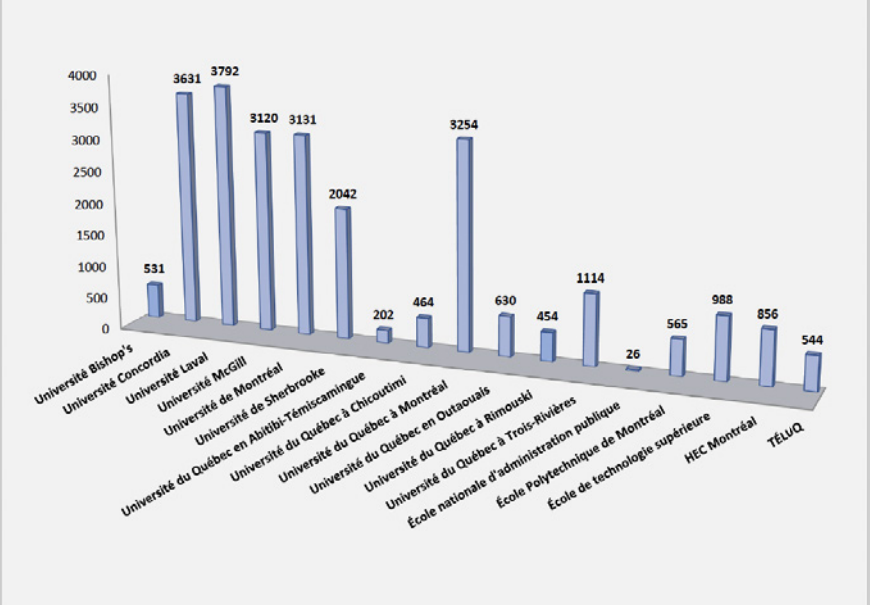

Tableau comparatif des effectifs étudiants et ESH

Universités	Total étudiants	Total ESH	rapport à l'effectif total
01- Université Bishop's	3326	531	15,97%
02- Université Concordia	45696	3631	7,95%
03- Université Laval	56904	3792	6,66%
04- Université McGill	41610	3120	7,50%
05- Université de Montréal	54997	3131	5,69%
06- Université de Sherbrooke	31131	2042	6,56%
07- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	6900	202	2,93%
08- Université du Québec à Chicoutimi	9838	464	4,72%
09- Université du Québec à Montréal	44781	3254	7,27%
10- Université du Québec en Outaouais	8072	630	7,80%
11- Université du Québec à Rimouski	8216	454	5,53%
12- Université du Québec à Trois-Rivières	19197	1114	5,80%
13- École nationale d'administration publique	2926	26	0,89%
14- École Polytechnique de Montréal	11618	565	4,86%
15- École de technologie supérieure	10835	988	9,12%
16- École des Hautes Études Commerciales de Montréal	19349	856	4,42%
17- Télé-université	17186	544	3,17%

Ensemble des universités québécoises

Autres graphiques

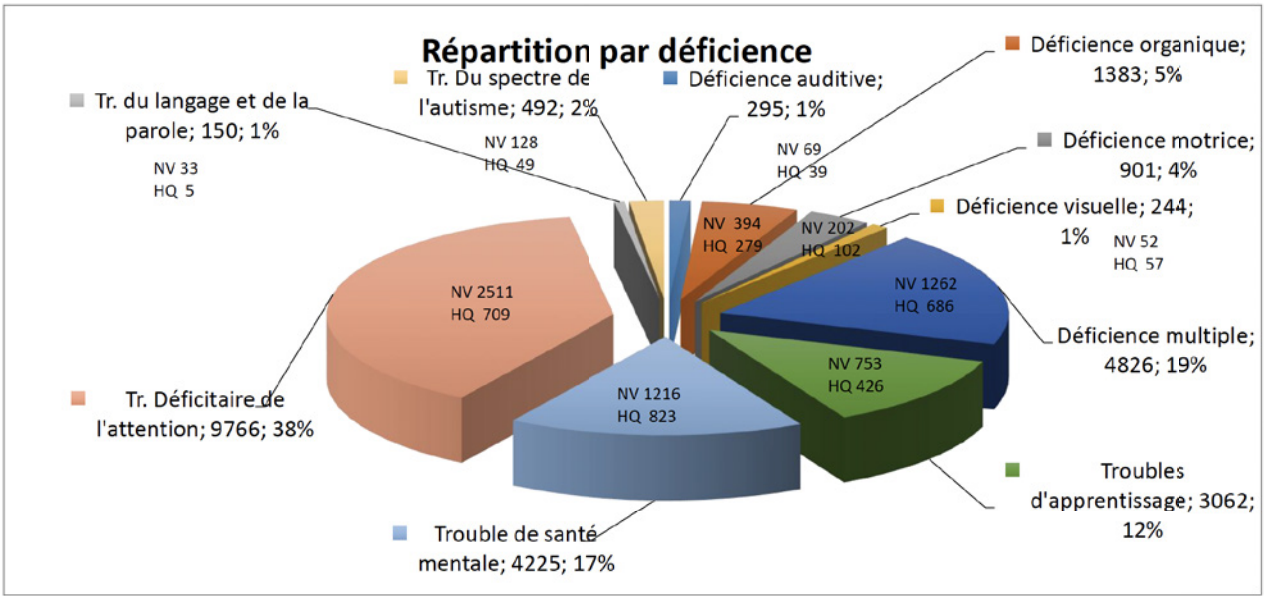

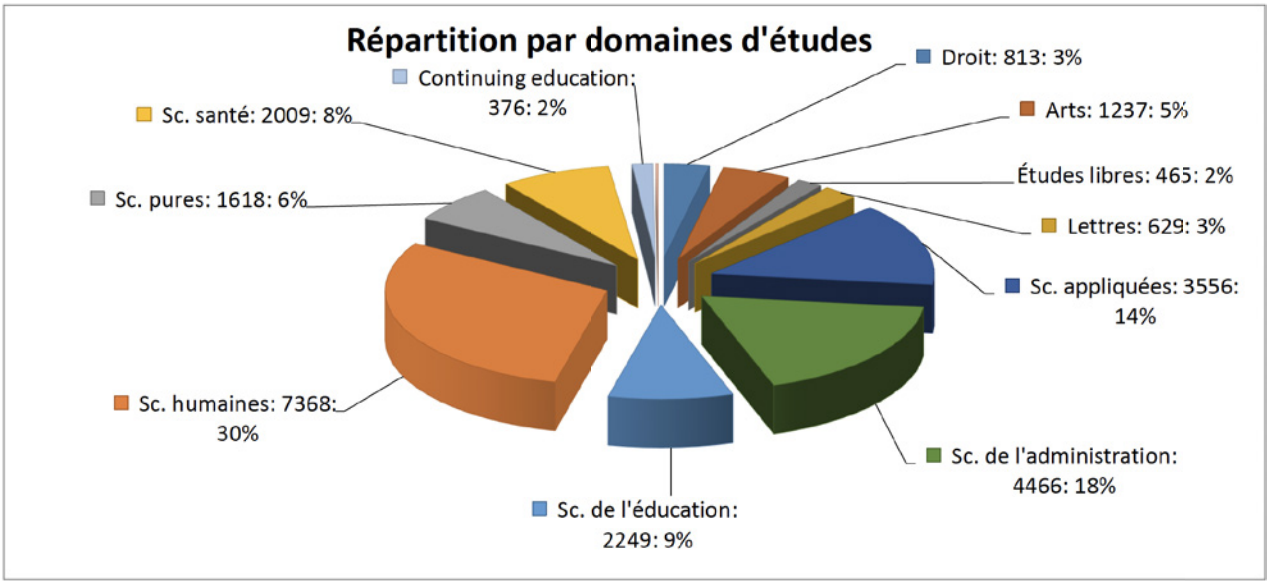

Répartition par langue d'enseignement et domaine d'étude

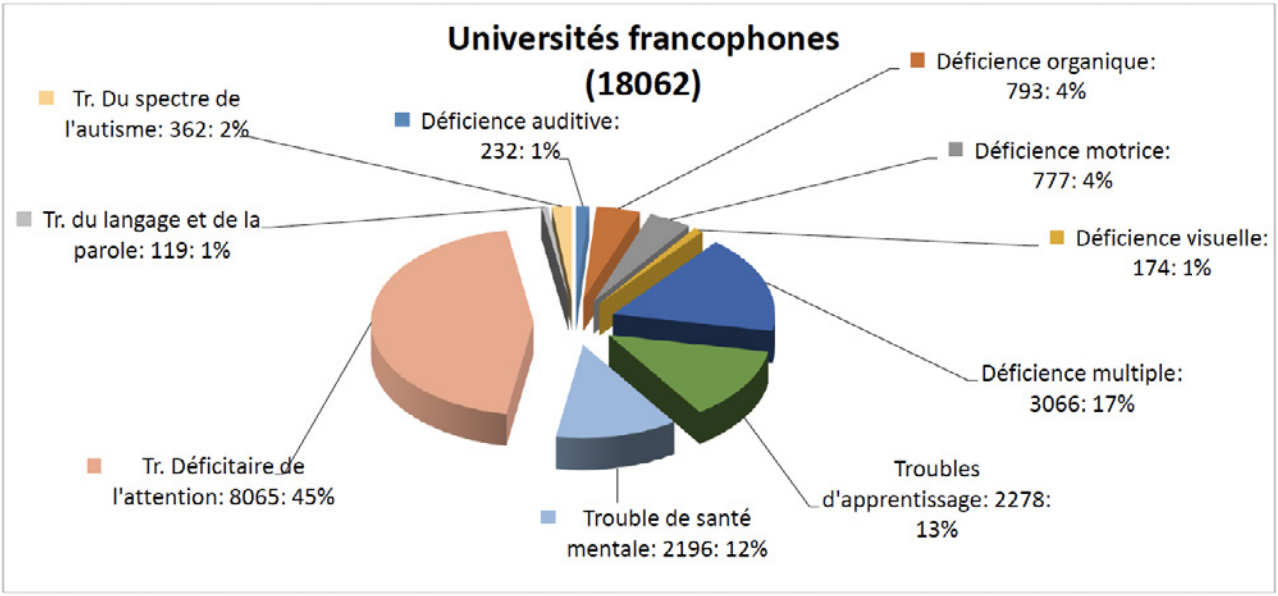

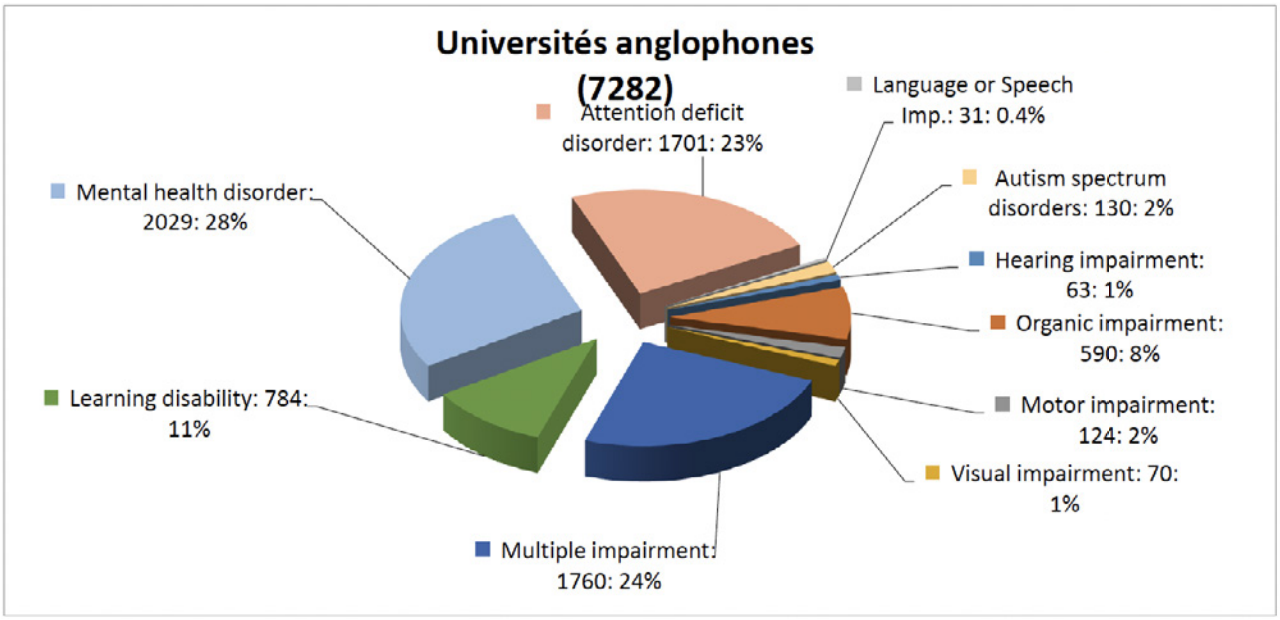

Répartition par langue d'enseignement et domaine d'étude

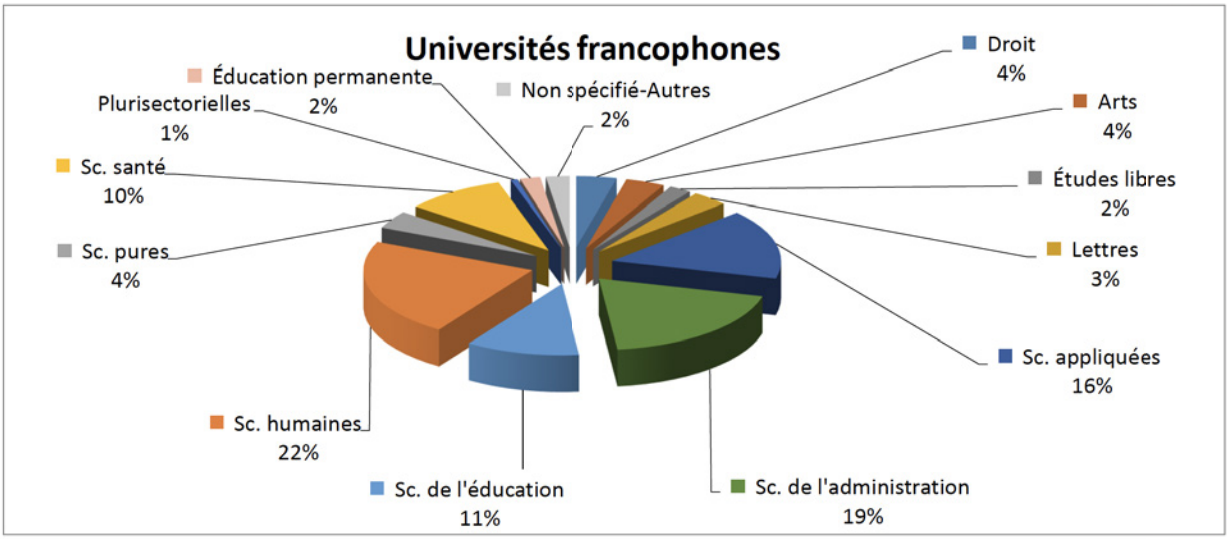

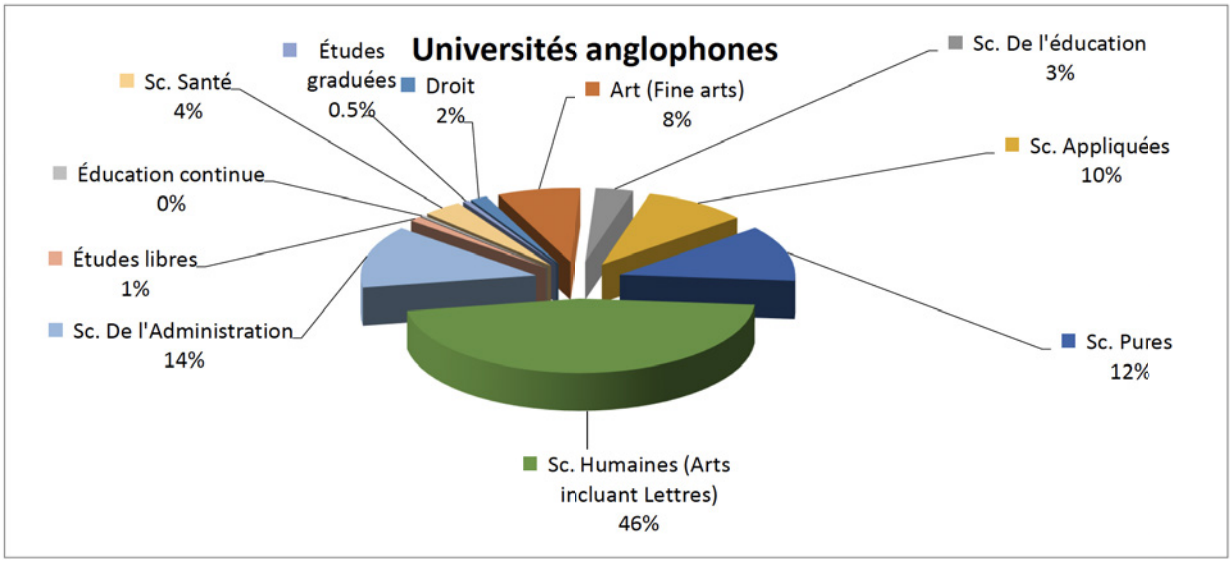

Répartition par cycle d'enseignement

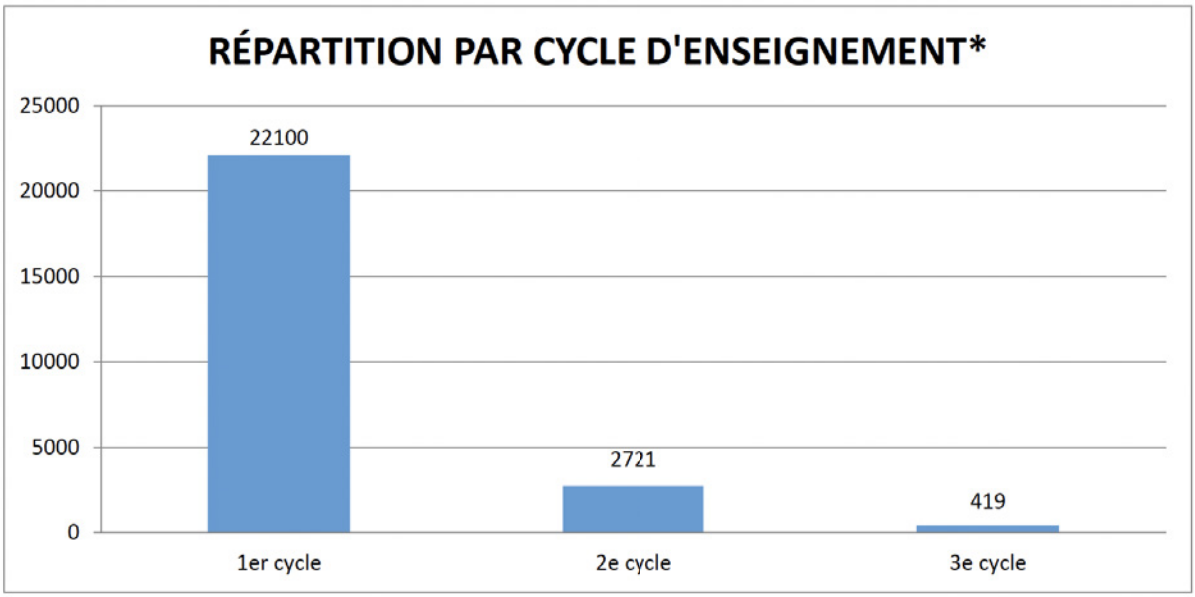

* 104 étudiant.e.s non-binaires n'ont pas été reparti.e.s par cycle d'où la différence avec le total

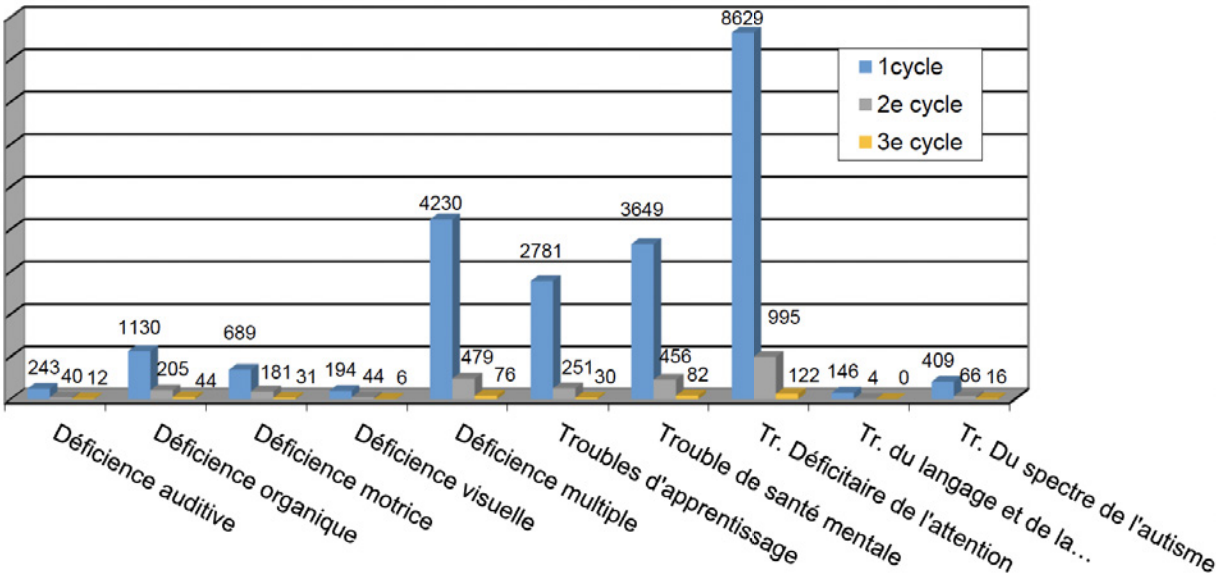

Répartition par déficience et domaine d'études

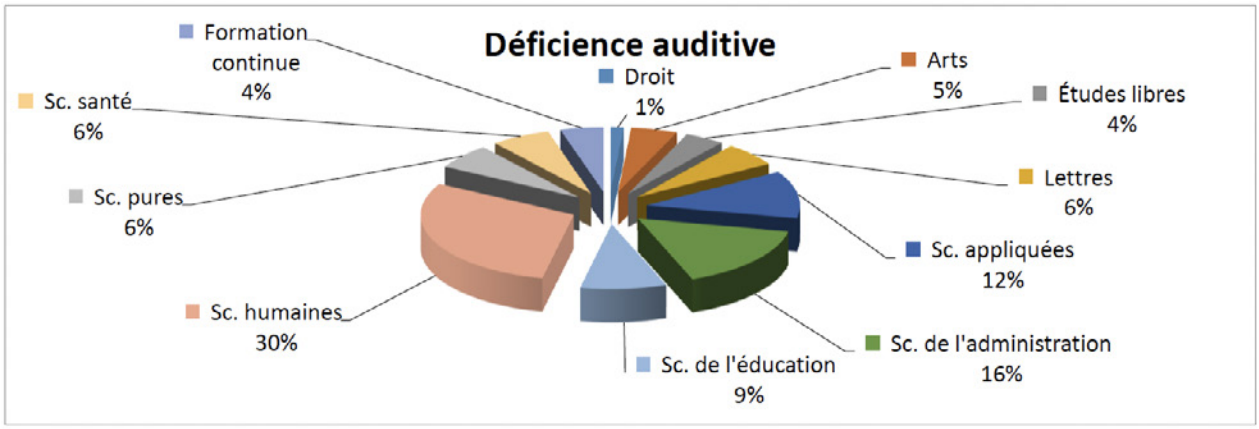

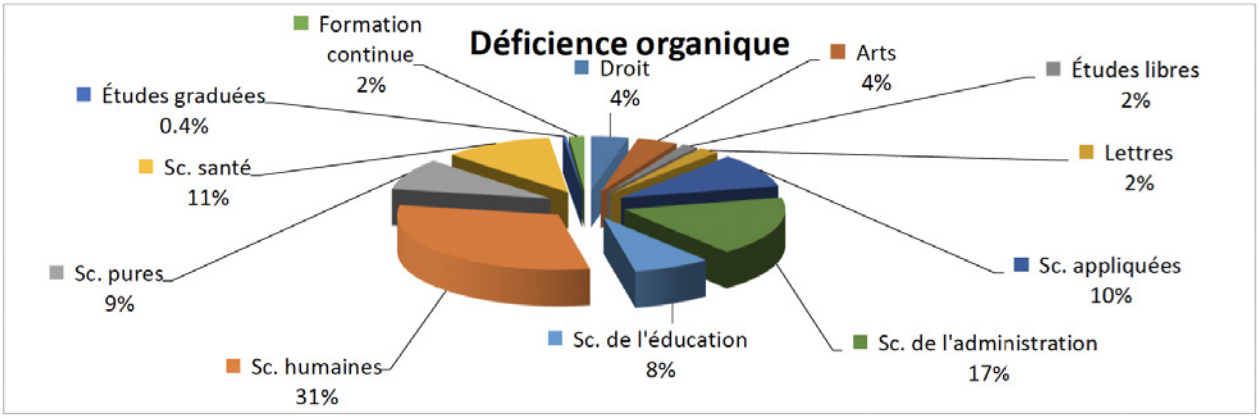

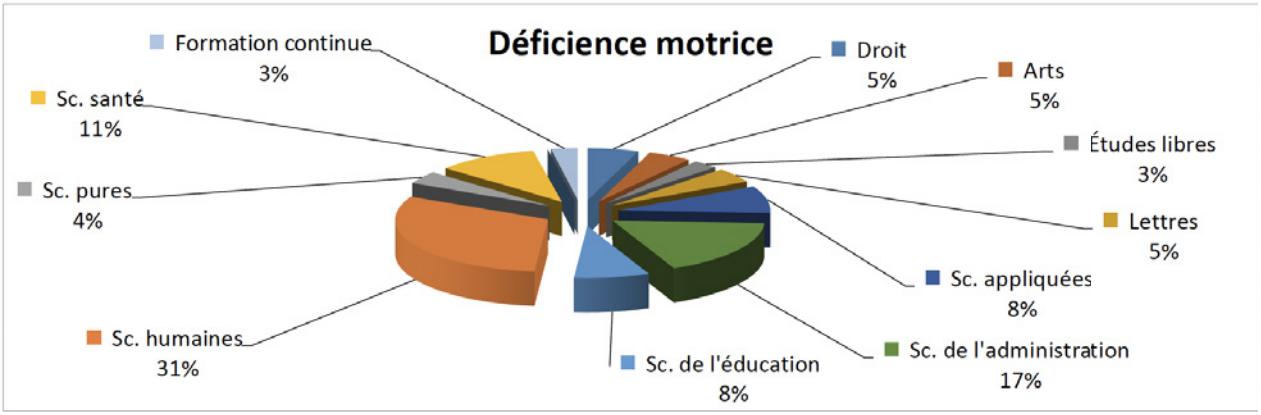

Suite répartition par déficience et domaine d'études

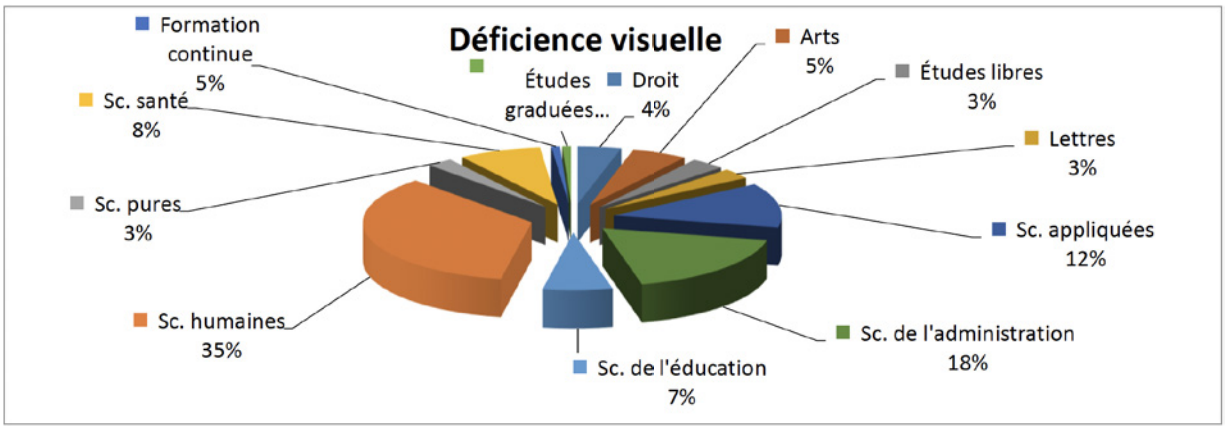

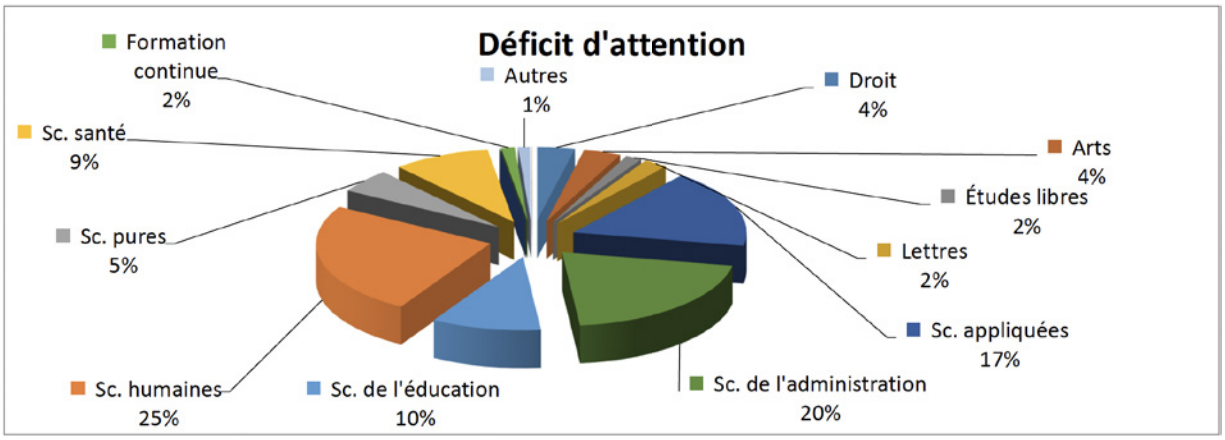

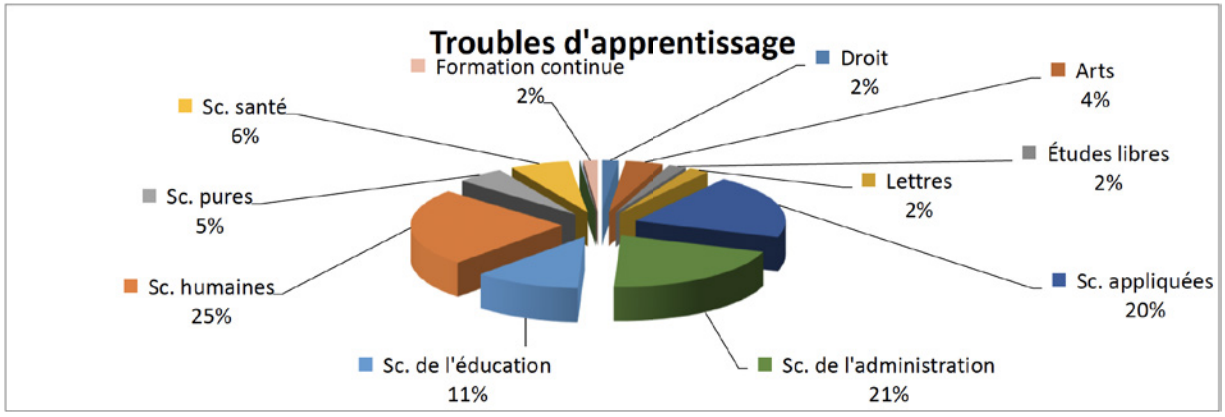

Suite répartition par déficience et domaine d'études

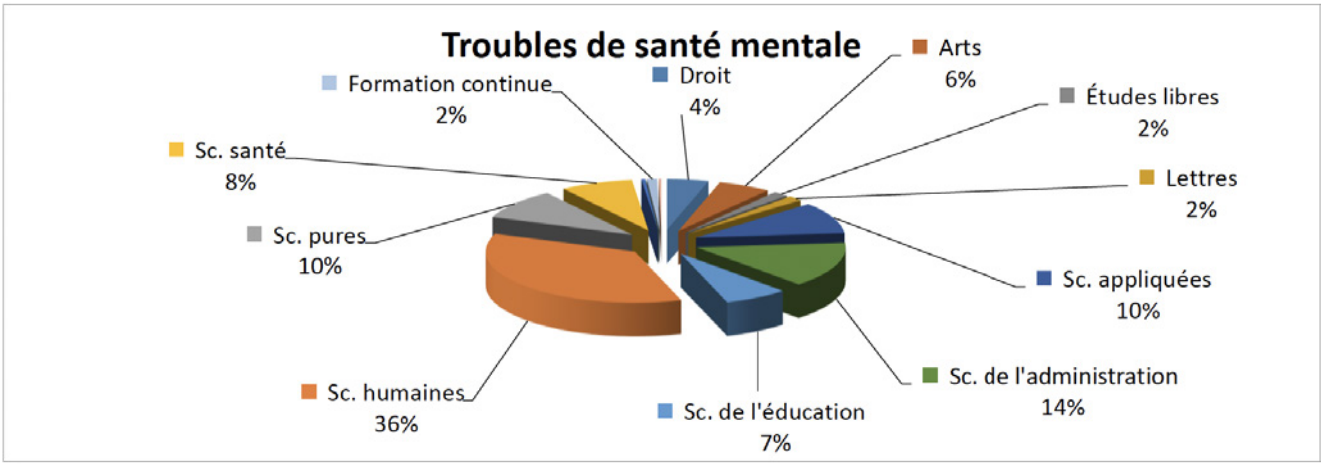

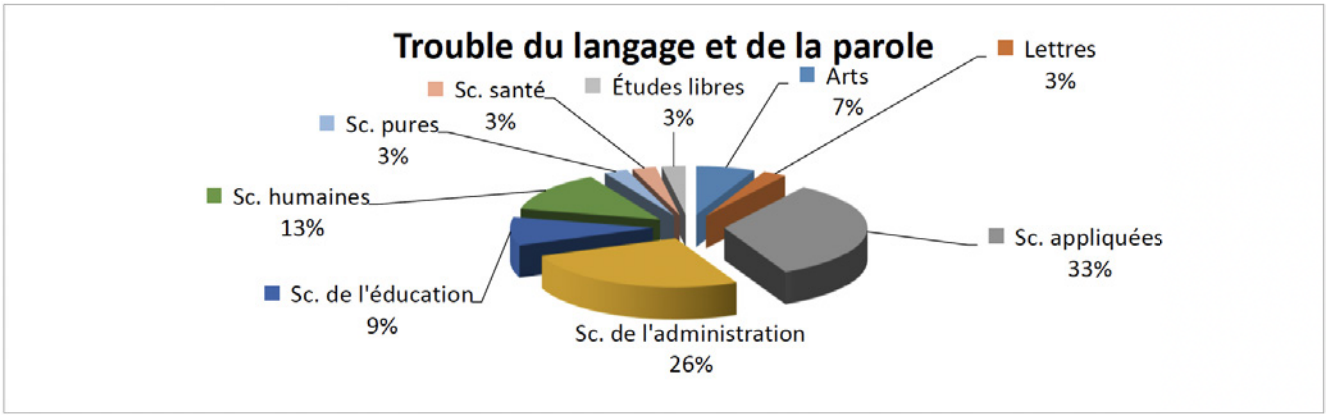

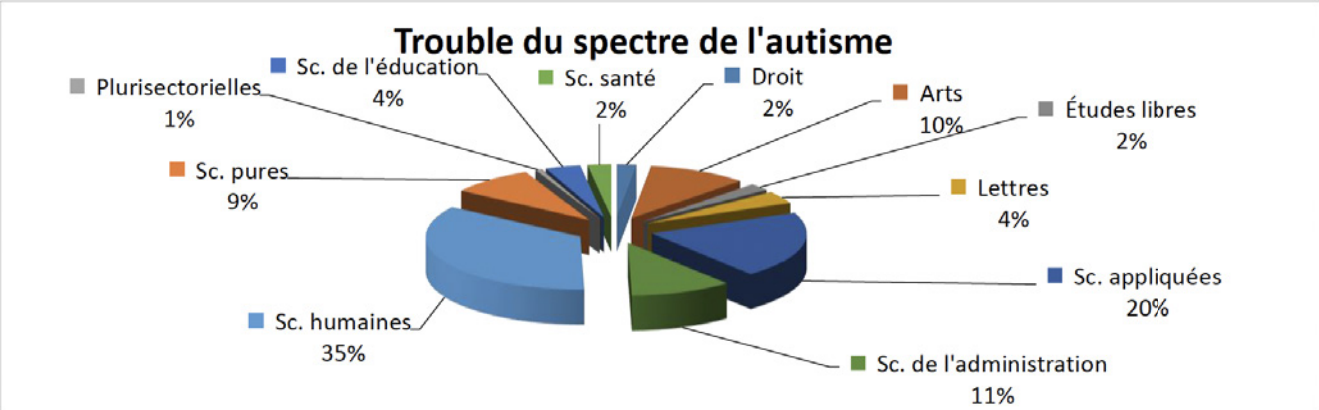

Suite répartition par déficience et domaine d'études

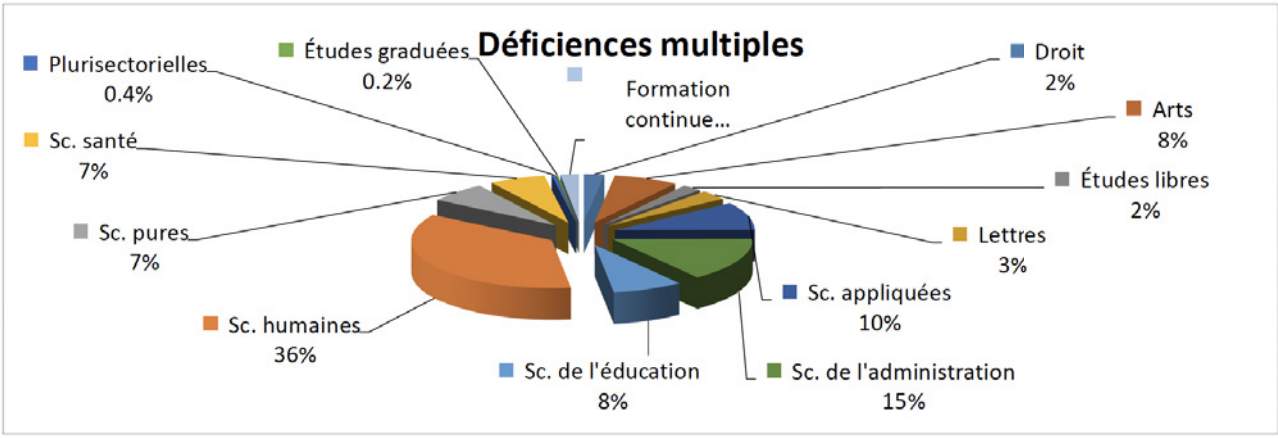

Principaux pairages des déficiences indiqués pour les personnes répertoriées comme ayant une déficience multiple:

		DA	DO	DMO	DV	TLP	TDA	TA	TSM	TSA
Déficience auditive	DA									
Déficience organique	DO	16								
Déficience motrice	DMO	9	54							
Déficience visuelle	DV	5	13	7						
Tr. langage et de la parole	TLP		7	4						
Tr. Déficitaire de l'attention	TDA	26	222	100	16	41				
Troubles d'apprentissage	TA	19	41	43	4	52	1122			
Trouble de santé mentale	TSM	10	282	65	14	8	1314	94		
Tr. du spectre de l'autisme	TSA	3	4	6	2	3	121	31	79	

Certaines universités n'ont pas été en mesure de fournir les pairages d'où la disparité avec le nombre total de DMU.

ANNEXE
Évolution 2017-2022

Graphiques évolutifs 2017-2022 des étudiantes et étudiants universitaires en situation de handicap

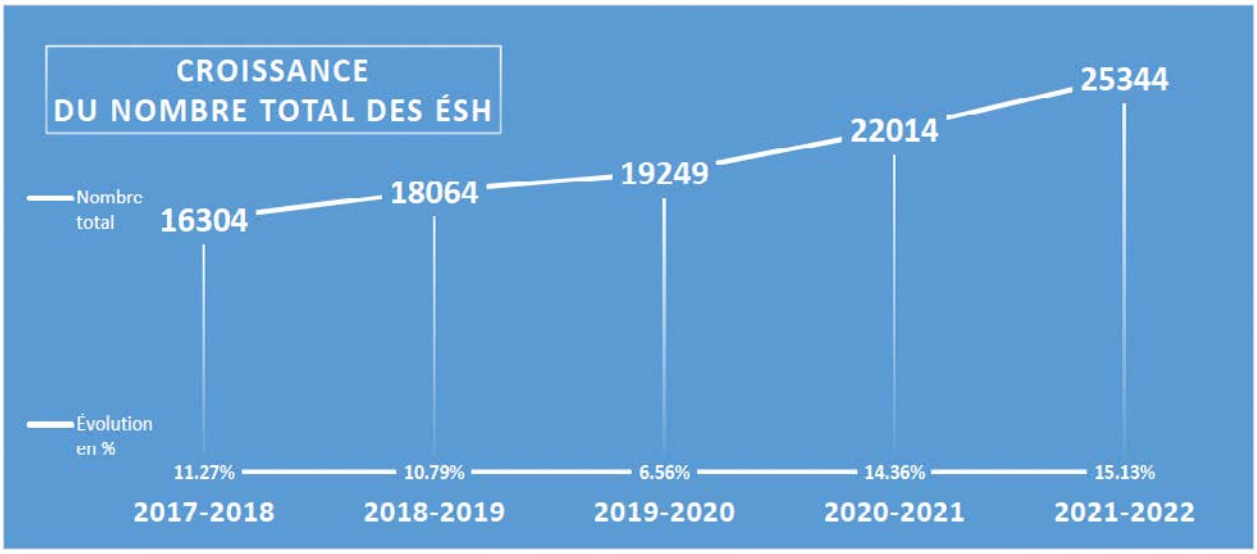

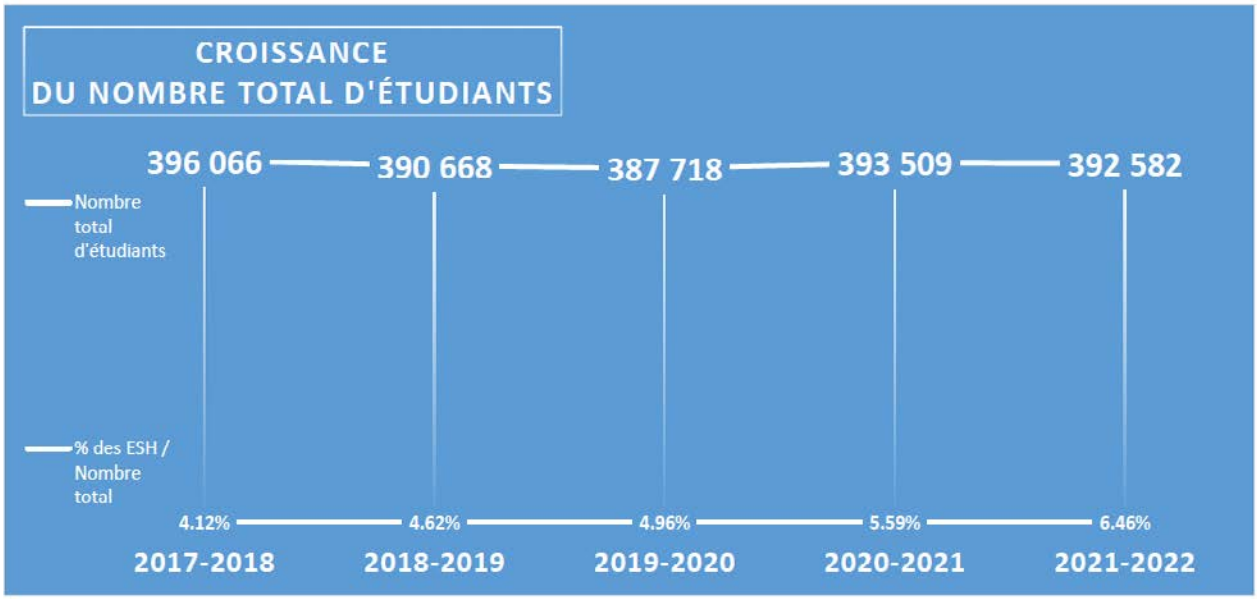

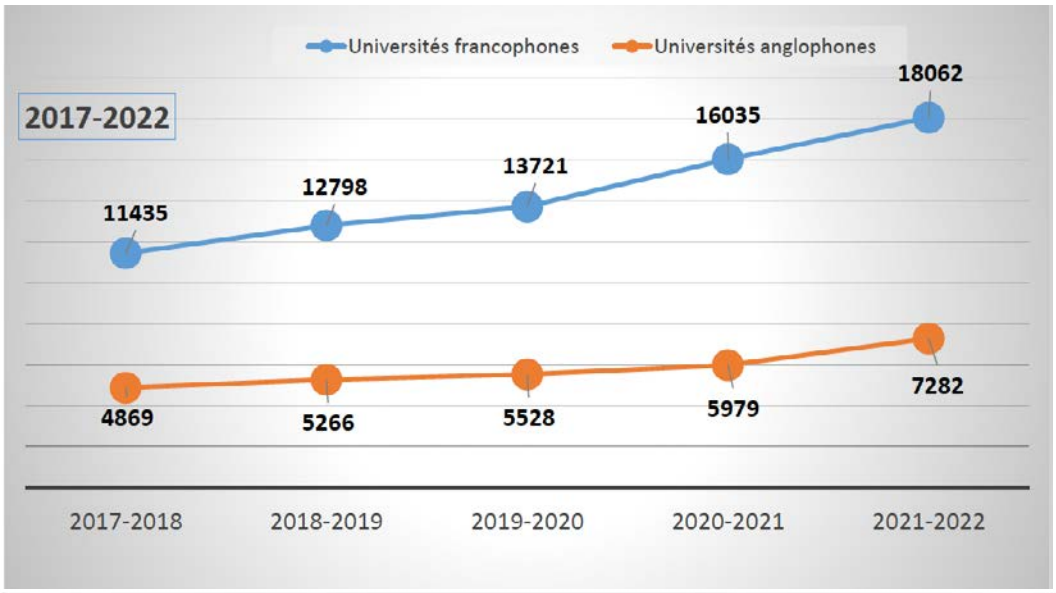

Évolution par déficiences et troubles

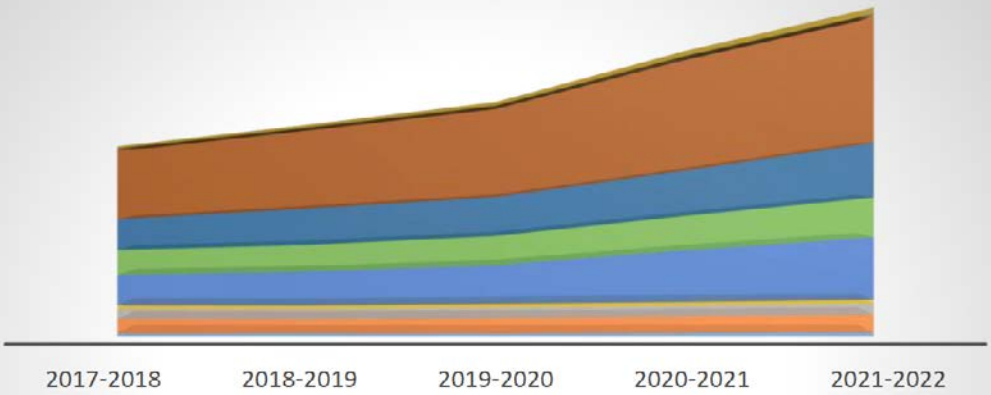

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Tr. du spectre de l'autisme	171	223	289	392	492
Tr. Langage et parole	92	97	125	153	150
Tr. Déficitaire de l'attention	5343	6113	6908	8652	9766
Trouble de santé mentale	2378	2809	2989	3506	4225
Troubles d'apprentissage	1909	2045	2236	2651	3062
Déficience multiple	2359	2634	3009	3990	4826
Déficience visuelle	220	222	243	239	244
Déficience motrice	834	840	852	873	901
Déficience organique	1089	1056	1156	1259	1383
Déficience auditive	257	265	257	283	295

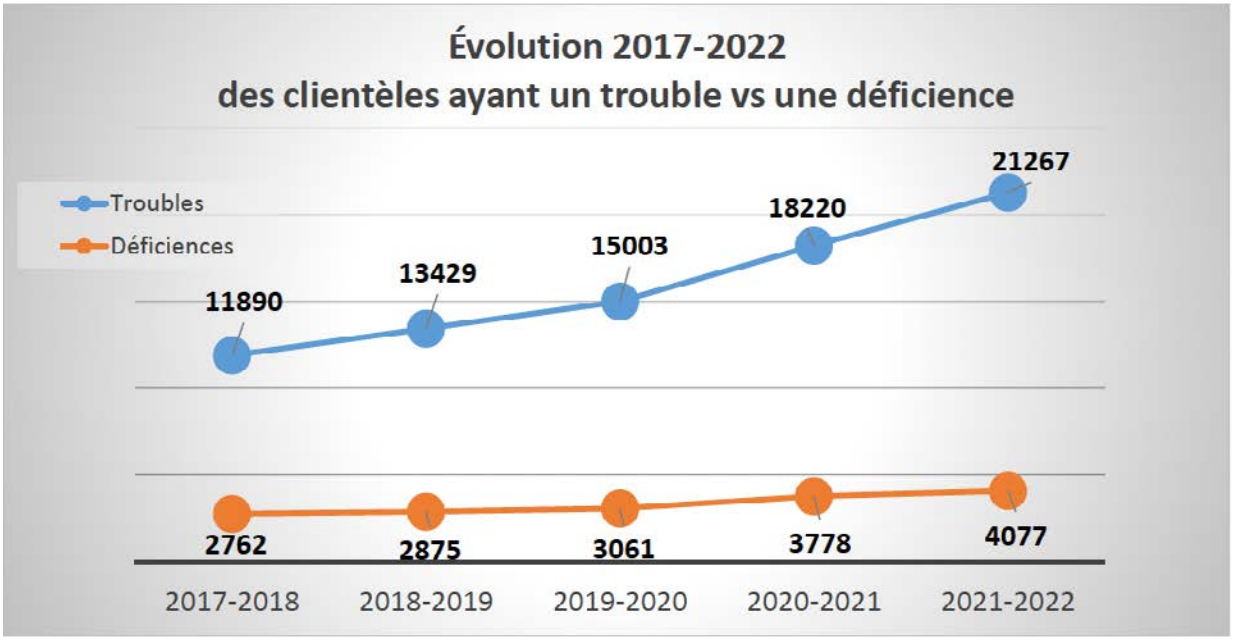

Ayant un trouble	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Troubles d'apprentissage	1909	2045	2236	2651	3062
Trouble de santé mentale	2378	2809	2989	3506	4225
Tr. Déficitaire de l'attention	5343	6113	6908	8652	9766
Tr. Du spectre de l'autisme	171	223	289	392	492
Déficience multiple (avec au moins 1 de ces 4 troubles)	2089	2239	2581	3019	3722
total	**11890**	**13429**	**15003**	**18220**	**21267**

Ayant une déficience	2762	2875	3061	3778	4077